

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 20 juin 2014

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M. Gasnier, M. Vaseux, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M^{me} Sohier, M. Faucher.

- Désignation de cinq Délégués titulaires (M. Gasnier, M^{me} Knedlik, M. Defenouillère, M^{me} Bouteiller, M. Bérel) et de trois suppléants (M^{me} Prosper, M. Roussel, M^{me} Sohier) pour les élections sénatoriales du 28 septembre.
- Tirage au sort de trois Jurés d'Assises dans la liste électorale.
- Approbation du rapport annuel sur le fonctionnement, la qualité et le prix de l'eau, ainsi que du rapport annuel d'assainissement (exercice 2013).
- Confirmation de la décision d'acheter au prix de 90 000 € net vendeur le terrain de l'actuel magasin SHOPI (Groupe SOVAL), après avis du Service des Domaines.
- Présentation du projet d'aménagement de l'accès au futur « Carrefour Contact » (RD 240). Coût total de l'opération : 94 713 € HT. Demande de subventions au Conseil Général. Décision de confier la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension et de raccordement au réseau d'assainissement de la surface commerciale, au cabinet HERNAT (coût de la mission : 3 000 € HT).
- Accord pour le lancement d'une procédure de modification d'un secteur de la zone UC du Plan d'Occupation des Sols, afin de permettre l'implantation de la future « Maison de Santé » et des logements du bailleur PARTELIOS (Rue du Général Leclerc).
- Vote des participations communales pour les séjours des enfants de Potigny au centre aéré d'été 2014 : 97 € pour 6 semaines et plus, 81 € pour 5 semaines, 65 € pour 4 semaines, 49 € pour 3 semaines, 33 € pour 2 semaines et moins.
- Signature d'une convention avec le SDEC Energie permettant à la commune de bénéficier d'un « Conseil en énergie partagée » sur un ensemble de bâtiments communaux (audit par un technicien qualifié, en vue de réaliser des économies d'énergie). Coût du service pour la collectivité : 8 317,40 € sur quatre ans.
- Demande d'aide financière auprès du Conseil Général pour un projet de réfection du terrain d'évolution du collège. Coût estimatif : 151 102,80 € HT.
- Désignation de M. Defenouillère comme référent « Sport » auprès de l'Union Sportive en Pays de Falaise.

Questions et informations diverses :

- futur chemin d'accès au site de la Brèche-au-Diable (M. Kepa) ;
- état du parc immobilier communal (M. Perrier) ;
- entretien de la zone d'activité communautaire (M^{me} Prosper) ;
- projet d'aménagement des abords du collège et envoi d'un courrier au propriétaire du terrain (M. Gasnier) ;
- sécurisation de l'intersection entre la Rue de la Petite Montagne et le Chemin d'Aisy (M^{me} Sohier) ;
- stationnements intempestifs devant l'école primaire (M^{me} Besançon).